



Des chèques de 3.500.000 F chacun remis à des éleveurs commerciaux à Atakpamé

Le Ministre Ouro Koura Agadazi en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a procédé ce mardi 9 Octobre à la remise de chèques d'une valeur de 3.500.000 F chacun à des éleveurs commerciaux à Atakpamé dans la région des plaetaux.

Cette remise de chèques se situe dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement adopté par le gouvernement togolais qui a prévu la mise en place des pôles de croissance dans les différentes préfectures concernant le secteur agricole car il est attendu d'ici 2023, la consolidation des résultats qui ont été enregistrés depuis 5 ans et d'aller plus dans les performances en soutenant les secteurs végétal, animal et halieutique.

Une enveloppe de plus de 1 milliards a été mobilisée à cet effet avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour s'engager de façon beaucoup plus prononcée dans des actions autour de la filière animale, volet petit ruminants et volaille.

A travers cette remise de chèque, il s'agit pour le Programme d'Appui du Secteur Agricole (PASA) de recapitaliser le cheptel qui consiste à renforcer les élevages familiaux pour aboutir aux élevages commerciaux.

Le Ministre Ouro-Koura Agadazi a indiqué que le gouvernement vise dans le cadre du PND, la création des pôles de transformation agricoles appelés agropoles qui rassemblent non seulement des zones de production mais aussi des sites de transformation des produits agricoles et de passer le cap de transformation en structurant la mise en marché. « Ces produits au niveau des transformations qui sortiront des fermes d'élevage seront engagés sur les marchés sous régionaux et internationaux », a-t-il souligné.

Selon le coordinateur du PASA, M. Djele Dahouda, le gouvernement a appuyé au cours de la première phase du projet, 170 bénéficiaires d'un montant de 3.500.000 F par personne. Il a expliqué qu'en plus de cette subvention chaque promoteur doit mobiliser 29 % comme contrepartie. La subvention permettra d'améliorer l'habitat des ovins ou de la volaille, à acquérir les médicaments pour la santé du cheptel et à pratiquer une très bonne alimentation.

Les résultats obtenus au cours de la première phase ont selon Djele Dahouda, permis au niveau de la phase additionnelle, d'augmenter l'enveloppe suite aux réussites constatées avec l'appui des bailleurs.

Cette cérémonie de remise de chèques a été couplée d'une remise de sites de 2380 hectares de bas-fonds à Ayomé dans la préfecture de l'Amou (Région des Plateaux).

Depuis Atakpamé, Evrard NOMANYO